

Règlement du Triath'oraison - Découverte

Du 08/09/2018 - Les Buissonnades - Oraison

L'UFOLEP 04 est l'organisateur de l'épreuve de triathlon découverte appelée « Triath'Oraison ».

Le 2ème Triath'Oraison se déroulera le samedi **08 septembre 2018** sur le site du plan d'eau des Buissonnades à ORAISON (04).

Cette épreuve est **une épreuve de « découverte » ouverte à tous à partir de 14 ans** (né en 2004) licenciés ou non.

Règlementation :

Les épreuves du 2ème Triath'oraison sont soumises aux règlements de la fédération UFOLEP et la Fédération Française de TRIATHLON.

Il est de la responsabilité du triathlète de prendre connaissance du règlement complet de la course.

En s'inscrivant et prenant part aux épreuves du 2ème Triath'oraison, chaque triathlète reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter dans sa totalité. Conditions d'accès

Inscriptions :

- ✚ Les **inscriptions en ligne sur notre site internet avant le 07/09/2018** à 12h00 sur <https://triathoraison.wixsite.com/triath-oraison>

Ou

- ✚ Format papier à renvoyer **avant le 02/09/2018, à :**

**I UFOLEP 04
Triath'Oraison 2018
9 chemin des Alpilles - BP 9049
04991 DIGNE LES BAINS**

Des Inscriptions sur place pourront être prises en fonction du nbre de place disponible. L'organisateur se réserve la possibilité de refuser une inscription sur place si le nbre de participants est atteint.

Le nombre de participants est **limité à 200** (140 Adultes et 60 jeunes)

Tarifs :

Le tarif d'inscription est de :

10€ pour la catégorie jeune (*caution pour la puce /transpondeur + plaque de cadre*)*

15€ pour la catégorie adulte (*caution pour la puce /transpondeur + plaque de cadre*)*

**Prévoir le dépôt d'une pièce d'identité comme caution ->Restitution après la clôture des épreuves au point Inscriptions / retrait des dossards.*

.../...

Programme :

- 10h30 : Ouverture retrait des dossards** toutes catégories +
Inscription au test de Natation 100 m pour ceux qui ne l'ont pas.
- 11h15 : Ouverture du parc à Vélos
12h00 : Fin retrait des dossards toutes catégories
12h15 : Fermeture du parc à Vélo
12h30 : Test de nation 100 m - Gratuit pour tous les participants
13h15 : Briefing de course pour tous « Jeunes et Adultes »
13h30 : départ catégorie « jeunes » (de 14 à 17 ans)
14h00 : départ catégorie « Adultes » (18 ans et plus)
16h00 : Remise des Prix toutes catégories

L'organisateur se réserve le droit de modifier l'organisation du programme ci-dessus, pour des raisons de sécurité, de changement des conditions climatiques.

Condition d'Accès :

- Etre âgé de 14 ans et plus
- **Etre licencié FFTRI compétition**, ou autre fédération sportive, dans ce cas, obligation de fournir :
 - ✚ la licence en cours de validité autorisant les pratiques proposées en compétition, lors de l'inscription.
- **Non licenciés FFTRI**, à l'inscription, les participants devront fournir :
 - ✚ **un certificat médical de non contre-indication de la pratique du triathlon (natation/VTT/ course pédestre) en compétition de moins de 6 mois.**
 - ✚ **une attestation de natation de 100 mètres - Possibilité de passer le test de natation, le jour de l'épreuve, gratuitement, pour les participants sur inscription (voir programme ci-dessus)**

A défaut des points ci-dessus, toute participation aux épreuves est exclue et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Tous les concurrents devront justifier leur identité lors du retrait des dossards.

Les concurrents ont l'obligation de participer au briefing de 13h15, organisé au point de rassemblement identifié et informé lors du retrait du dossard.

L'utilisation de la ceinture porte-dossard est vivement conseillée.

Déroulement des épreuves :

Natation :

La natation aura lieu dans le lac de baignade des Buissonnades, situé sur la commune d'oraison (04700), **sur une distance de 400 mètres**, l'épreuve sera placée sous la surveillance d'un MNS et d'un ou plusieurs Surveillants de Baignade.

Le port du bonnet fourni par l'organisateur, est obligatoire, il sera identifié en cohérence avec le N° de dossard attribué.

Le port de la combinaison est vivement conseillé si la température de l'eau est égale ou inférieure à 16°C et interdit si la température de l'eau est supérieure à 24°C.

Il est conseillé aux triathlètes de ne pas porter le dossard pendant l'épreuve natation.

Si la natation venait à être annulée en raison des conditions climatiques ou d'eau de baignade non conforme par exemple, l'épreuve serait remplacée par une épreuve de duathlon (CAP/VTT/CAP).

Cyclisme - VTT: 2 boucles autour des 3 lacs

Le port du casque à coque rigide et homologué est obligatoire, jugulaire fermée. L'athlète devra porter le casque dès l'entrée dans le parc à vélos, et sur l'intégralité de l'épreuve VTT.

La partie vélo se fera en VTT sur des chemins de terre carrossables sans emprunter de route sur une distance de 10 Km.

Le dossard doit être visible sur le dos et toute modification / échange est interdite.

Il est demandé aux triathlètes de respecter la zone de propreté située avant et après les zones de ravitaillement. En cas de non-respect, les arbitres se réservent le droit de sanctionner.

La course adulte et la course jeune se dérouleront exactement sur le même parcours.

Course à Pieds : 1 boucle autour des 2 lacs

La partie course à pieds se déroulera sur des chemins carrossables sans emprunter de route sur une distance de 3Km.

Le dossard doit être placé sur le devant du maillot et être parfaitement visible.

Il est interdit de sortir du parcours course à pied ou de prendre un raccourci.

Les boucles sont comptées par tous moyens à la convenance de l'organisateur, il est de la responsabilité de chaque concurrent de compter les boucles.

Aire de transition :

Les participants laisseront leurs affaires dans un box portant leur numéro dans un espace identifié et délimité.

Chaque concurrent devra respecter l'emplacement attribué en fonction de son dossard.

Tout déplacement dans le parc à vélo se fait à pied, vélo à la main, jugulaire fermée.

Les triathlètes doivent pousser leur vélo jusqu'à la sortie du parc, ils ne sont autorisés à monter sur leur vélo qu'après la ligne marquée au sol, pour le retour il faut descendre du vélo avant de rentrer au parc au niveau de la ligne marquée au sol.

Lorsque le concurrent sera sur son vélo ou dans le parc à vélo, il devra porter obligatoirement un casque avec la jugulaire attachée.

En entrant dans le parc les triathlètes doivent ranger eux même leur vélo sur le rack (roue arrière dans le rack) correspondant à leur numéro de dossard (emplacement initial).

Chronométrage :

Le chronométrage et le classement sera réalisé par une entreprise spécialisée à l'aide d'une puce / transpondeur passif, individuel sur bracelet néoprène.

La puce / transpondeur fournie doit être portée autour de la cheville gauche exclusivement, durant l'intégralité de la course.

En cas de perte de la puce/ transpondeur, la caution sera conservée par l'organisateur.

Une caution, sous forme de dépôt de pièce d'identité, sera demandé lors du retrait du dossard et sera rendue à la personne concernée, uniquement, au moment de la restitution de la puce/ transpondeur accompagnée de la plaque de cadre (VTT) fournie avec le dossard.

Annulation :

En cas d'empêchement pour force majeure (conditions climatiques, arrêté préfectoral par exemple...) l'épreuve sera annulée mais les frais d'inscription restent acquis à l'organisation.

En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué, sauf sur justificatif de raison valable (original du certificat médical ou constatation de blessure).

Dispositions particulières :

Déroulé de l'épreuve :

L'épreuve se déroulera sous la forme de deux courses consécutives. Sauf circonstances exceptionnelles, indication lors du retrait des dossards

Un 1^{er} départ pour les concurrents nés en **2001, 2002, 2003 et 2004 (catégorie jeune)** suivi d'un deuxième départ pour la catégorie adulte (à partir de 2000).

Le départ des « jeunes » sera donné à 13h30 pour les **(14-17 ans)**

Le départ des « adultes » sera donné, 10mn après la sortie de l'eau du dernier du 1^{er} départ, soit env.30 mn après le 1^{er} départ. **(18ans et plus)**

Les participants devront effectuer impérativement les épreuves dans l'ordre suivant :

- **Natation** : distance **400 m** (matérialisé par des bouées + ligne d'eau)
- **VTT : 10 km** (2 boucles des 3 lacs)
- **CAP : 3 km** (1 boucle des 2 lacs)

En aucun cas, l'ordre des épreuves ne pourra être modifié, sauf si consigne particulière de l'organisateur au moment du briefing 5 mn avant chaque départ, le jour de l'évènement pour des raisons de sécurité.

Des référents par pratique sportive seront identifiés et seront en charge de mettre en place les parcours adaptés aux épreuves et seront responsables des bénévoles qui y seront placés aux endroits stratégiques pour assurer la sécurité et la circulation.

.../...

Secours / assistance :

Une ambulance privée

Un médecin,

Un PC Secours complet

Des signaleurs secouristes, pompiers bénévoles, titulaires de PSC1,

Un maitre-nageur + Surveillants de baignade sur l'eau + rives, poste secours,

Seront présent et opérationnels durant la totalité des épreuves.

Une liste de tous les bénévoles sera établie avec le n° de téléphone portable de chaque signaleurs, communiqués aux référents d'activité, au médecin, au différents PC Course.

Une liaison CB portative (talkie-walkie- Motorola) sera installée afin de renforcer les liaisons téléphone et ne pas surchargé les communications.

Droit à l'image :

Utilisation du droit à l'image : par sa participation au « 2^{ème} Triath'oraison découverte » du 08/09/2018, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur à utiliser, à reproduire, son image, sa voix et sa prestation sportive a des fins de communications.

Récompense :

La présence de l'athlète est obligatoire lors de la remise des prix.

Les prix non remis lors du podium seront conservés par l'organisateur et ne pourront être réclamés par le triathlète ultérieurement.

Il y aura des récompenses pour les différentes catégories en dissociant les licenciés FFTRI des non licenciés.

Seront récompensés : les 5er de chaque catégorie filles + garçons
Statuts : découverte + licenciés

- Chez les Jeunes ayant le statut : découverte + licenciés
14/15 ans
16/17 ans
- Chez les adultes ayant le statut : découverte + licenciés
18/20 ans
21/30 ans
30/45
45/60 ans
- Le / la dernière toute catégorie confondues.
- Le + jeunes et le + vieux toutes catégories confondues

Les récompenses pourront être composées de produits locaux, médailles, coupes, etc...

Assurance et responsabilité :

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants au 2^{ème} Triath'oraison.

Il incombe à chaque participants de s'assurer personnellement contre les risques liés à la pratique du triathlon (individuelle accident)

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de blessures, d'invalidité et de décès d'un participant.

Ce dernier à bien pris note qu'il doit s'assurer personnellement pour tous les risques encourus lors de la pratique du triathlon.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet y compris dans le parc à vélo malgré les moyens mis en œuvre.

Arbitrage et Sanctions :

Les arbitres peuvent appliquer des sanctions voire disqualifié le participant en fonctions des critères suivants :

Disqualification :

- Comportement grossier et/ou antisportif
- Mauvais comportement envers les arbitres, bénévoles, spectateurs, organisateurs...
- Refus de se mettre en conformité par rapport au règlement ci-dessus.
- Nudité
- Dossard coupé / détérioré sans possibilité d'en changer
- Parcours coupé
- Assistance ou dépannage par un tiers extérieur à la course
- Ravitaillement pris hors zones prévues
- Jet de déchets et/ou abandon de matériels hors zone de propreté
- Perte ou absence de dossard
- Circulation sur son vélo dans l'aire de transition
- Passage de la ligne sur son vélo à l'entrée de la transition
- Vélo/Course à pied

Rappel à l'ordre pour respect du règlement :

- Mauvais placement sur la ligne de départ
- Jugulaire non attachée dans l'aire de transition
- Accompagnement par un tiers dans l'aire de transition
- Vélo et/ou équipements mal rangés dans l'aire de transition
- Si l'athlète urine depuis son vélo ou dans une zone de transition en dehors des toilettes
- Si l'athlète empêche le dépassement o
- Gêne fortuite d'un concurrent
- Sortie pedestre de l'aire de transition avec le casque sur la tête
- Accompagnement par un tiers (moto, VTT, à pied)
- Ravitaillement en dehors des zones prévues
- Courir torse nu
- Dossard absent ou altéré o
- Dossard mal positionné
- Matériel ou équipement non-conforme

Tenue non-conforme : tri fonction ouverte, bretelle baissée, torse nu...
Mise en place d'un marquage distinctif
Utilisation d'un MP3, radio, téléphone

Mise hors course et/ ou non classé :

Perte ou absence de dossard

Aucune protestation n'est autorisée contre une décision de disqualification de la part d'un arbitre et / ou de l'organisateur.

ATTENTION : Les arbitres de courses sont habilités à punir une irrégularité à tout moment.

Les décisions des arbitres sont sans appel, aucune protestation ne sera recevable.